

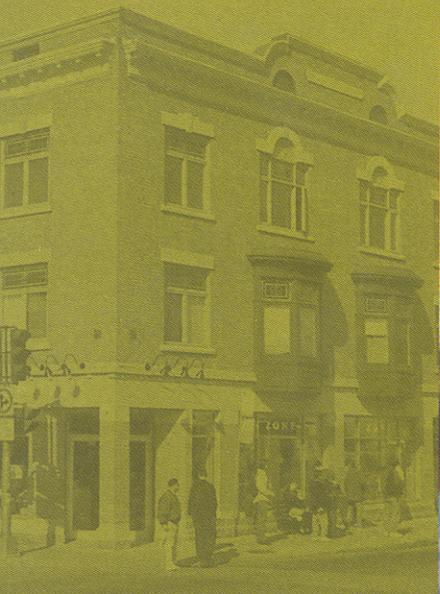
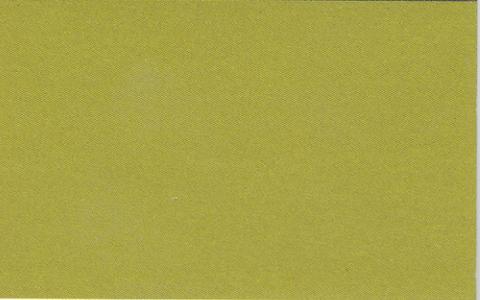


RAPPORT ANNUEL 2007

CONSEIL DE QUARTIER  
DE SILLERY

# Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

**RAPPORT ANNUEL 2007**

**CONSEIL DE QUARTIER  
DE SILLERY**

Point de service, secteur de Sillery  
1229, avenue du Chanoine-Morel  
Québec (Québec) G1S 4B1  
[conseilquartier.sillery@ville.quebec.qc.ca](mailto:conseilquartier.sillery@ville.quebec.qc.ca)

**LE 4 MARS 2008**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. MOT DE LA PRÉSIDENTE.....</b>	<b>5</b>
<b>2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER.....</b>	<b>7</b>
2.1. Description générale d'un conseil de quartier .....	7
2.2. Conseil de quartier de Sillery .....	7
2.3. Membres .....	7
2.4. Limites du quartier.....	8
<b>3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER .....</b>	<b>9</b>
3.1. Séances régulières.....	9
<b>4. PLAN D'ACTION 2007 DU CONSEIL DE QUARTIER .....</b>	<b>10</b>
<b>5. REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET CITOYENNES DU QUARTIER .....</b>	<b>12</b>
<b>6. CONSULTATIONS PUBLIQUES .....</b>	<b>13</b>
<b>7. ACTIONS ENTREPRISES PAR LE CONSEIL.....</b>	<b>13</b>
7.1. Parc Ross.....	13
7.2. Élaboration d'un plan directeur de quartier .....	15
<b>8. ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2008 .....</b>	<b>15</b>
8.1. Orientations générales .....	15
8.2. Comités de travail.....	16
<b>9. PARTICIPATION ET ÉTATS FINANCIERS .....</b>	<b>23</b>



## 1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

C'est avec plaisir que je vous présente le troisième rapport annuel du Conseil de quartier de Sillery au nom de tous ses membres.

Le conseil de quartier concerne l'ensemble des citoyens qui ont à cœur la qualité de vie de leur quartier et l'amélioration continue de leur environnement. Même si le Conseil de quartier de Sillery existe depuis seulement trois ans, soit depuis décembre 2004, les membres travaillent sur des préoccupations importantes pour les citoyennes et citoyens du quartier.

Sept dossiers majeurs ont occupé les membres du conseil de quartier tout au long de la dernière année :

1. **L'élaboration d'un plan directeur de quartier** : une consultation auprès des citoyens a été faite au printemps 2007 dans le but d'amorcer la réflexion sur le plan directeur de quartier. À partir des résultats de cette consultation, une première ébauche a été préparée par une urbaniste de la Ville et les membres du conseil de quartier ont été mis à contribution pour définir les orientations et les objectifs. Une deuxième consultation auprès des citoyens sera faite dans les prochains mois;
2. **La protection des arbres sur le territoire du district de Sillery** : ce dossier a été mené par le comité des arbres, celui-ci a transmis des recommandations importantes lors de la consultation publique par la Ville de Québec en vue de permettre la protection des arbres et de la forêt urbaine de Sillery dont la survie est en danger avec le projet d'harmonisation des règlements d'abattage des arbres à la Ville de Québec;
3. **La proposition d'un projet au conseil d'arrondissement, en avril 2007, dans le cadre de la commémoration des Fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Québec, en collaboration avec des membres de la Société d'histoire de Sillery** : ce projet a reçu l'aval du conseil d'arrondissement et du conseil exécutif de la Ville. Il s'agit de l'aménagement d'un belvédère sur le promontoire en face de l'église Saint-Michel prévoyant des panneaux explicatifs relatifs à l'histoire, à la géographie du site et des points de vue. Le projet est déjà en marche car la Ville a octroyé un contrat à un architecte pour le réaliser;
4. **La protection de l'arrondissement historique de Sillery** : une exposition a été mise sur pied durant tout l'été 2007 sur l'histoire et la mise en valeur de l'arrondissement historique et monsieur Martin Dubois, architecte, a été invité à donner une conférence, le 22 janvier dernier, sur la valeur patrimoniale des propriétés conventuelles et autres domaines existant dans l'arrondissement historique de Sillery et incluant les propriétés adjacentes;
5. **La participation à la consultation publique de la Ville de Québec sur le plan directeur du réseau cyclable de la Ville** : un mémoire a été acheminé à la fin de novembre 2007 proposant de nombreuses pistes d'action pour développer le réseau cyclable tant dans l'axe est-ouest que nord-ouest, et ce, autant pour des fins récréatives qu'utilitaires;
6. **La création d'un comité de circulation à la suite de demandes de citoyens** : plusieurs citoyens rapportent des problèmes qu'ils connaissent concernant la vitesse, la circulation et le stationnement des automobiles dans leurs secteurs. Le comité a le mandat de faire l'analyse de la situation et de formuler des recommandations au conseil de quartier avant de communiquer avec les autorités;
7. **L'entretien et la protection du parc Ross** : un comité du parc Ross a été mis sur pied à la suite de nombreux problèmes d'entretien et de protection de ce parc. À la suite d'une consultation par l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, le conseil de quartier a écrit une lettre de recommandations au conseil d'arrondissement. Nous suivons ce dossier de près.

Le comité des arbres de Sillery, mis sur pied en mai 2005, est toujours très actif compte tenu des nouvelles constructions projetées dans le secteur et de la consultation publique de la Ville. Le comité a transmis des recommandations au conseil de quartier et aux différentes instances de la Ville de Québec. Il reste au conseil de quartier à veiller à ce que les recommandations soient prises en compte par le conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery et la Ville de Québec.

En terminant, je considère qu'il est important de souligner et rappeler que le conseil de quartier est une instance démocratique municipale dont le succès dépend de la collaboration de toutes et tous. Je vous invite donc à y participer en grand nombre. Votre aide nous est précieuse et importante. Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont participé à nos activités.

Francine Marcotte  
Présidente  
Conseil de quartier de Sillery

## 2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

### 2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.V.Q. 204) adoptée par la Ville de Québec en novembre 2003. Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. Un conseil est constitué pour organiser des séances de consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements au règlement de zonage, pour proposer des actions locales et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et citoyennes afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations pour appuyer un projet spécifique, etc. De façon générale, un conseil consulte les citoyens et citoyennes sur des questions qui concernent notamment l'aménagement du territoire, la vie communautaire et la sécurité publique.

### 2.2. Conseil de quartier de Sillery

Le Conseil de quartier de Sillery représente les citoyens et les citoyennes qui habitent à l'intérieur des limites déterminées par la Ville de Québec (ancienne ville de Sillery et une partie du quartier Saint-Yves dans Sainte-Foy). Celui-ci a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyens et citoyennes (personnes résidant dans le quartier ou représentant un commerce) ont signé une requête en 2004 pour que soit enclenché le processus de création d'un conseil. Le conseil a donc été créé en décembre 2004.

### 2.3. Membres

Le Conseil de quartier de Sillery est normalement composé de neuf membres (4 hommes et 4 femmes qui résident dans le quartier et 1 personne issue du milieu des gens d'affaires) élus par la population pour un mandat de deux ans. L'élection des membres du Conseil de quartier de Sillery a eu lieu le mardi 23 janvier 2007, à la Bibliothèque Charles-H. Blais, salle polyvalente, 1445, avenue Maguire. L'ensemble des postes sera soumis en élection en janvier 2009.

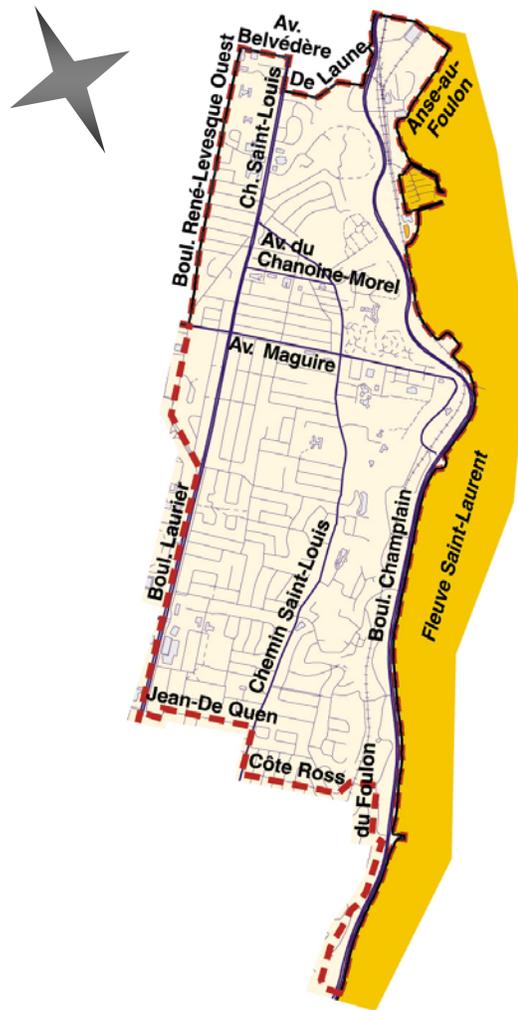
Composition du Conseil de quartier de Sillery	
➤ Madame Francine Marcotte	Présidente
➤ Monsieur Vincent Grenier-Cliche	Secrétaire
➤ Madame Anne Bérubé	Trésorière
➤ Madame Christiane Trudel	Administratrice
➤ Madame Francine Lalonde	Administratrice
➤ Monsieur Jean Maheux	Administrateur
➤ Monsieur Gerrit Dogger	Administrateur
➤ Monsieur Stephan-Louis Saint-Laurent	Administrateur
➤ Monsieur Denis Carrier	Administrateur

Mentionnons que monsieur Daniel Brouillette (trésorier) a démissionné de son poste au cours de l'année 2007.

Se joignent également aux séances régulières le conseiller municipal, monsieur Paul Shoiry, ainsi que les conseillers en consultations publiques du Service des communications et de la Division des relations avec les citoyens de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery, messieurs Guillaume Simard et François Landriau. Ce dernier s'assure que les démarches amorcées par le conseil lors des séances respectent les normes établies et rapportent les décisions auprès de l'administration municipale. Celui-ci n'a toutefois pas de droit de vote.

#### 2.4. Limites du quartier

Les limites du territoire du Conseil de quartier de Sillery sont illustrées par la carte ci-dessous :



### 3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

#### 3.1. Séances régulières

En 2007, le Conseil de quartier de Sillery a tenu neuf rencontres (8 séances régulières et 1 assemblée générale). Les séances régulières ont toutes eu lieu au Centre Brulart.

Séances régulières du Conseil de quartier de Sillery en 2007	
23 Janvier 2007 (élections générales)	12 juin 2007, 19 h
8 février 2007, 19 h	14 septembre 2007, 19 h
19 mars 2007, 19 h (assemblée générale)	9 octobre 2007, 19 h
11 avril 2007, 19 h	9 novembre 2007, 19 h
8 mai 2007, 19 h	11 décembre 2007, 19 h

À chacune des séances, le quorum a été atteint. Un procès-verbal résumant le contenu de la séance est rédigé par une secrétaire contractuelle, engagée pour une période déterminée. Le procès-verbal contient l'ordre du jour de chaque rencontre, les questions et commentaires du public, le suivi du plan d'action, les résolutions adoptées, les commentaires du conseiller municipal ainsi que la correspondance reçue et la trésorerie effectuée depuis la dernière séance. Une fois adoptés, les procès-verbaux sont tous disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec à l'adresse suivante :

[http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/organisation/derniers\\_proces\\_verbaux.shtml](http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/organisation/derniers_proces_verbaux.shtml)

Le Conseil de quartier de Sillery a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à main levée.

#### 4. PLAN D'ACTION 2007 DU CONSEIL DE QUARTIER

<b>Aménagement du territoire</b>	
<b><i>Plan directeur de quartier (PDQ)</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M<sup>me</sup> Pascale Boutin, conseillère en urbanisme à l'Arrondissement, a présenté au Conseil de quartier de Sillery les étapes actuellement en cours, soit l'élaboration du portrait de l'arrondissement (cueillette des données), la préparation d'entrevues et divers inventaires.</li> <li>• La collecte de données durera jusqu'à la fin de l'été et un forum public aura lieu en mai. La fin des travaux et la mise en œuvre du plan sont prévues pour la fin de 2008.</li> </ul>
<b><i>Plan particulier d'urbanisme (PPU)</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le PPU est en cours, le Conseil de quartier de Sillery n'a pas encore été consulté sur son élaboration.</li> <li>• Le Conseil de quartier de Sillery s'interroge sur les liens qu'il y aura entre l'élaboration (PPU) et le plan directeur de quartier.</li> <li>• Suivi à faire sur l'aspect légal de ce plan.</li> </ul>
<b><i>Promenade Samuel de Champlain</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Grenier-Cliche continuera le suivi en ce qui concerne l'aménagement du littoral, la mise en place du parc linéaire et tout autre projet relié au littoral.</li> </ul>
<b>Circulation dans le quartier</b>	
<b><i>Comité de circulation</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M<sup>me</sup> Christiane Trudel verra à la mise sur pied d'un comité de la circulation qui se dotera d'un plan d'action.</li> </ul>
<b><i>Réseau cyclable</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M<sup>me</sup> Francine Lalonde, après consultation de citoyens utilisant leur vélo à des fins utilitaires ou récréatives, a produit un mémoire en fonction de la consultation de la Ville sur son projet de réseau cyclable. Ce mémoire, adopté par le conseil de quartier a été par la suite présenté à la consultation publique en novembre 2007. Les orientations, objectifs et mesures de ce mémoire seront intégrés dans les orientations et objectifs du plan de quartier.</li> </ul>

<b>Environnement</b>	
<b><i>Comité des arbres</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le 18 décembre dernier, le comité des arbres a fait une demande de subvention de 20 000 \$ à la Société de l'arbre du Québec (SODAQ) pour la plantation d'arbres dans le quartier. Le comité est toujours en attente d'une réponse.</li> <li>• Les endroits ciblés pour la plantation des arbres seront à réévaluer en partie; les emplacements prévus dans le parc de l'aréna ne pourront être confirmés avant la fonte des neiges. En ce qui concerne les plantations dans la côte de l'Église, on devrait pouvoir planter les arbres sur le terrain du cimetière.</li> <li>• Rencontre sur le sujet avec M. Grantham (deux personnes).</li> </ul>
<b>Patrimoine</b>	
<b><i>Conservation et mise en valeur du patrimoine historique</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation d'un comité du patrimoine.</li> <li>• Suivi des propositions de développement pour le domaine Cataraqui.</li> <li>• Projet de mise en valeur de l'arrondissement historique.</li> </ul>
<b><i>Fêtes du 400<sup>e</sup></i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un projet commémoratif a été élaboré avec la Société d'histoire de Sillery et déposé à l'Arrondissement et à la Ville. Il s'agit de l'aménagement d'un belvédère sur le promontoire en face de l'église Saint-Michel prévoyant des panneaux explicatifs relatifs à l'histoire, à la géographie du site et des points de vue. Le projet est déjà en marche car la Ville a octroyé un contrat à un architecte pour le réaliser.</li> </ul>

## 5. REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET CITOYENNES DU QUARTIER

Un des principaux rôles du conseil de quartier est la représentation des citoyens et des citoyennes. Au cours de leur mandat, les membres du Conseil de quartier de Sillery ont représenté les citoyens par différents moyens.

Les périodes de questions allouées en début et en fin de séance de travail ont permis à plusieurs citoyens et citoyennes de venir s'exprimer sur un sujet de leur choix, de faire valoir leurs préoccupations et de présenter des propositions. Les membres ont pris en charge les sujets relevant de leurs compétences et se sont engagés à effectuer un suivi aux prochaines séances lorsque les informations demandées n'étaient pas connues des membres. À plusieurs reprises, le conseiller municipal est intervenu pour apporter des ajustements et fournir des renseignements complémentaires. Les membres ont entendu et répondu aux préoccupations du public et certaines ont été directement adressées à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery.

Le tableau ci-dessous résume les représentations faites au Conseil de quartier de Sillery en 2007 :

Représentation des citoyens	
<b>Demande d'améliorer la présence policière et de maintenir la surveillance dans les parcs, du mois de mai au mois d'octobre jusqu'à 23 h.</b>	Le conseil de quartier de Sillery a rédigé et adressé une lettre à la présidente du conseil d'arrondissement, M <sup>me</sup> Francine Bouchard.
<b>Demande que l'aréna Jacques-Côté demeure ouvert et que les rénovations nécessaires pour le maintenir fonctionnel soient effectuées.</b>	Le conseil de quartier a rédigé et adressé une lettre au directeur général, M. Alain Marcoux.
<b>Demande que la collecte des sacs de feuilles mortes soit prolongée d'une semaine dès 2008.</b>	Le conseil de quartier a rédigé et adressé une lettre au directeur de l'Arrondissement, M. Louis Potvin.
<b>Demande d'appui par les résidents de la rue des Gouverneurs dénonçant les demandes de dérogations mineures du conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery en décembre 2007.</b>	Le conseil de quartier a adopté à l'unanimité une résolution signifiant son désaccord au conseil d'arrondissement qui proposait des dérogations mineures sur la rue des Gouverneurs. Une pétition de plusieurs citoyens avait également été acheminée au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery, appuyée par le conseiller de Sillery, M. Paul Shoiry.

## 6. CONSULTATIONS PUBLIQUES

Les membres du conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery à participer à trois consultations publiques municipales en 2007. Ainsi, ils ont émis leurs recommandations pour les projets suivants :

Consultations publiques	
<b>Consultation publique sur la modification du règlement sur le stationnement entre les rues Nelles, Jean-De Quen, chemin Saint-Louis et boulevard Laurier.</b>	Consultation publique tenue le 27 juin. Le Conseil de quartier de Sillery a appuyé la proposition présentée par l'Arrondissement qui avait pour objectif d'instaurer un système de permis de stationnement dans toutes les rues exception faite de Jean-De Quen, Lapointe et Sauvé section nord-est. De plus, il était question de limiter le stationnement à 60 minutes de 8 h à 16 h sur les rues où le permis sera instauré.
<b>La consultation sur le réseau cyclable portait tant sur les orientations stratégiques que sur des tracés du réseau cyclable dit <i>continu</i> à des fins récréatives et utilitaires.</b>	Le conseil de quartier a déposé un mémoire sur le développement du réseau cyclable.
<b>Aménagement du parc Ross.</b>	Une rencontre de consultation organisée par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery a eu lieu le 7 novembre dernier au sujet de l'avenir du parc Ross. Durant cette rencontre, des membres administrateurs du conseil de quartier et plusieurs citoyens étaient présents. Une lettre du Conseil de quartier de Sillery a été acheminée par la présidente au conseil d'arrondissement.

## 7. ACTIONS ENTREPRISES PAR LE CONSEIL

Le Conseil de quartier de Sillery a entrepris diverses actions locales en 2007 dans le but de mettre en œuvre les priorités qu'il avait identifiées dans son plan d'action et de soutenir certains projets importants pour les citoyens et citoyennes.

### 7.1. Parc Ross

Un document de travail a alors été présenté et les participants ont réagi de façon unanime à ce document qui visiblement, ne correspondait pas à la réalité vécue par les usagers du parc qui sont les citoyens du quartier.

Madame Francine Marcotte, présidente du conseil de quartier, a ensuite remis de la part des citoyens, un mémoire ainsi qu'une lettre du Conseil de quartier de Sillery au conseil d'arrondissement. Depuis, un suivi est effectué à chaque réunion du conseil de quartier.

### Motifs pour le maintien de l'état actuel du parc

Même si de manière générale la population de l'arrondissement est vieillissante, il faut rappeler que le quartier de Sillery connaît un solde migratoire positif depuis 2001 (réf. : Portrait du territoire, 2005) ce qui est de bon augure au plan démographique.

Dans un deuxième temps, les données concernant la fréquentation du parc ne sont aucunement conformes à la réalité. Les citoyens présents à la réunion ont tous affirmé que malgré l'état lamentable du parc, l'achalandage est important. En effet, une bonne partie des utilisateurs du parc Ross sont ceux qui demeurent dans le voisinage immédiat du parc. De plus, la patinoire et les terrains de tennis sont très achalandés et demandent de tenir compte d'horaires spécifiques ou de faire des réservations pour être en mesure de desservir équitablement tous les utilisateurs.

### **État lamentable du parc**

De plus, il nous semble très important de souligner l'état lamentable actuel du parc Ross. Nous traversons le parc plus d'une fois par jour en allant nous y promener autant l'été que l'hiver et nous avons constaté que celui-ci est toujours achalandé à toute heure de la journée : des enfants dans les jeux, des joueurs de tennis, des jeunes qui viennent se rencontrer, des gens qui promènent leur chien, des adultes avec des jeunes enfants, etc.

Cependant, nous avons également remarqué l'état d'abandon extrême et de négligence à maintes reprises. Par exemple, l'été dernier nous avons vu quatre oiseaux morts sur le terrain du parc, une petite fille qui s'est blessée jusqu'au sang parce qu'elle s'était frappée le genou contre un poteau de métal qui sortait de terre juste à côté de jeux pour enfants, des poubelles qui débordent. Des morceaux de verre se trouvaient également dans le stationnement. Plusieurs citoyens nous ont confirmé avoir fait des constats similaires et disent être très inquiets de la situation.

Ce n'est un secret pour personne que le chalet est condamné à cause de moisissures depuis au moins deux ans et qu'il n'y a plus de surveillant de parc pendant l'été. Durant la saison du hockey, les jeunes n'ont plus accès au chalet chauffé; il y a seulement une petite roulotte qui doit suffire à leurs besoins. **Pourtant, le conseil de quartier sait très bien que le budget pour la construction d'un nouveau chalet a été adopté pour l'année 2007 et que rien n'a été fait.**

Finalement, soulignons que non seulement le chalet est contaminé, mais que les aires de jeux qui s'y trouvent ne sont plus sécuritaires et pourraient même être dangereuses pour nos enfants. Les différents modules de jeux qui jonchent le parc ne respectent plus, de toute évidence, les normes de sécurité. Nous craignons que nos enfants puissent subir des blessures encore une fois. Quand seront-elles remplacées?

En somme, malgré le potentiel que représente le parc Ross en tant qu'espace vert au cœur d'un quartier résidentiel urbain, l'état de dégradation avancée du parc contribue à la dévalorisation du milieu de vie. De plus, les résidents craignent que l'image négative découlant d'un manque d'entretien évident n'en vienne à favoriser des types des rassemblements inopportuns et des comportements indésirables. Par conséquent, il est urgent de rectifier l'état actuel du parc à un niveau digne d'un quartier comportant des propriétés parmi les plus taxées de la Ville.

Bref, les résidents sont extrêmement inquiets devant les signes qui laissent présager que le parc est sur le point de devenir un lieu propice aux comportements délinquants et aux risques associés à la présence de ce type d'activités dans le quartier quant à la sécurité de leurs familles.

**Le Conseil de quartier demande sans équivoque à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery de maintenir la vocation actuelle du parc Ross comme parc de quartier de même que de construire un nouveau chalet et d'en améliorer la qualité de son entretien.**

- *L'entretien et la surveillance du parc*

Les citoyens demandent à ce que l'entretien du parc soit régulier pour éviter la malpropreté des dernières années.

- *Construction d'un nouveau chalet*

Il va de soi qu'un nouveau chalet de modeste facture devra être construit dans le parc Ross. Ce nouveau bâtiment pourrait présenter le même modèle que l'ancien, soit un endroit pour enfiler ses patins ainsi que des installations sanitaires. Nous avons déjà le budget.

- *Les patinoires*

La grande patinoire extérieure du parc est extrêmement achalandée pendant toute la saison hivernale. Il suffit de conserver tout simplement cet acquis.

- *Les modules de jeux*

Les citoyens s'entendent pour que les modules de jeux actuellement en place soient enlevés et remplacés par de nouveaux modules sécuritaires et conformes aux normes actuelles.

- *Le terrain de baseball et les terrains de tennis*

Que soient maintenus les équipements existants.

## **7.2. Élaboration d'un plan directeur de quartier**

Le conseil de quartier en collaboration avec l'Arrondissement a débuté les consultations publiques en vue d'adopter le document d'orientation du plan directeur de quartier. En effet, l'ensemble de la population du quartier a été invité le 1<sup>er</sup> mai 2007 à participer à une séance de remue-méninges afin de permettre aux professionnels de l'Arrondissement de valider avec la population les points forts et les points faibles du quartier. Cette séance de remue-méninges a également permis à la population de faire connaître leurs priorités et d'apporter de nombreuses suggestions et commentaires. Plus de 120 personnes ont participé à cette séance. Une consultation sur le document final aura lieu au printemps 2008.

## **8. ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2008**

### **8.1. Orientations générales**

Au cours de la prochaine année, le Conseil de quartier de Sillery propose aux citoyens et aux citoyennes de mettre l'accent sur les dossiers suivants :

- ❖ Participer à la consultation sur le plan particulier d'urbanisme (PPU) touchant le secteur de l'arrondissement historique de Sillery (propriétés conventuelles);
- ❖ Continuer à promouvoir la protection du patrimoine situé dans les limites de l'arrondissement historique de Sillery et des propriétés conventuelles adjacentes;
- ❖ Élaborer un plan directeur de quartier en collaboration avec l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery;
- ❖ Veiller au suivi du dossier sur l'entretien de la protection du parc Ross;

- ❖ Poursuivre les activités visant la protection des arbres, notamment faire avancer les recommandations du comité des arbres auprès de la Ville de Québec;
- ❖ Poursuivre le travail du comité de circulation pour répondre aux besoins des citoyens;
- ❖ Suivi du projet d'aménagement d'un belvédère sur le promontoire en face de l'église Saint-Michel dans le cadre de la commémoration des Fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec;
- ❖ Accompagner les organismes de loisirs de Sillery en vue de la création d'un conseil de loisirs de Sillery.

Le Conseil de quartier de Sillery est également très intéressé à recevoir des propositions d'orientations émanant des citoyens et des citoyennes du quartier.

## 8.2. Comités de travail

### 1. Comité des arbres

En plus de son plan d'action, le Conseil de quartier de Sillery a conservé un comité des arbres afin de suivre de façon plus assidue la protection des arbres. En 2008, le conseil souhaite continuer à aller de l'avant avec ce comité et en former d'autres au besoin.

<b>Protection des arbres dans le quartier</b>	
<b>Président</b>	Paul-Etienne Sirois, président
<b>Membres</b>	<p>Hugues Michaud, président de la Société historique de Sillery</p> <p>Suzanne Hardy, phytotechnicienne – Enracinart</p> <p>Jean Bousquet, Ing.F., PH.D., C.R.C., professeur titulaire – Université Laval</p> <p>Jean Lamontagne, consultant en arboriculture, professeur – Fierbourg centre de formation professionnelle</p> <p>Solange Simard</p> <p>Christiane Trudel, membre du conseil de Quartier</p>
<b>Mandat</b>	<p>La création de ce comité fait suite aux nombreuses préoccupations des citoyens sur la préservation des arbres dans le cadre des projets en cours de réalisation dans le quartier. L'objectif principal est de connaître la réglementation existante, de voir si elle est adéquate et si elle correspond à ce que recherchent les citoyens, et s'il y a lieu, de voir à l'améliorer afin de prendre des initiatives pour améliorer le voisinage et ainsi satisfaire les citoyens.</p>

## Rapport d'activités du comité des arbres pour 2007

Ce comité a été créé par le Conseil de quartier de Sillery et est constitué de trois spécialistes en arboriculture et de trois citoyens, dont le président de la Société d'histoire de Sillery. Le comité des arbres de Sillery a été très actif cette année dans deux domaines en particulier, soit le projet de plantation d'arbres dans le parc de l'aréna Jacques-Côté et le long de la côte de Sillery en bordure ou à l'intérieur du cimetière Mount Hermon, ainsi que lors de consultations publiques sur le projet d'harmonisation des divers règlements sur l'abattage des arbres hérités des villes fusionnées à la Ville de Québec.

- 1) **Le projet de plantation d'arbres offerts gratuitement par la SODAC**, a fait l'objet de plusieurs réunions du comité ainsi que de rencontres avec des employés et fonctionnaires de la Ville, du cimetière Mount Hermon et de la SODAC. Le succès de ces démarches a été à peu près nul pour le moment du moins. Il faut dire que ce projet visait une partie de l'arrondissement historique qui fait l'objet, en haut lieu, de préoccupations d'un autre ordre que l'embellissement de deux sites qui ont beaucoup souffert depuis un certain temps : le parc de l'aréna qui est en fort piètre état et la côte de Sillery que nous entrevoyions restaurer dans son apparence comme une belle allée verte, sans bien sûr, nuire à la circulation importante dans cette artère.

Cependant, ce dossier n'est pas fermé entièrement puisque le cimetière demeure ouvert à accueillir des arbres nouveaux en remplacement de vieux arbres qui ont dû être abattus.

- 2) **Le projet d'harmonisation des règlements d'abattage des arbres au sein de la Ville de Québec** a pris par surprise le comité et bon nombre de citoyens impliqués, par la façon de le présenter et par son contenu.

En effet, une annonce, presque un entrefilet, est parue dans le journal le Soleil un peu avant la mi-mai pour annoncer à la population du tout Québec **qu'une consultation publique aurait lieu le 22 mai, au cours d'une réunion régulière du conseil de Ville**, sur un projet d'harmonisation et d'uniformisation des divers règlements sur l'abattage des arbres hérités des villes fusionnées. Le projet visait une réglementation très minimale de l'abattage sur tout le territoire et impliquait un très net recul de cette réglementation par rapport à celle de Sillery, permettant à toutes fins utiles à tout un chacun d'abattre sans permis n'importe quel arbre en arrière cour ou en cour latérale, même dans tous les arrondissements historiques excepté celui du Vieux-Québec.

A quelques jours d'avis, par conséquent, quatre membres du comité ont préparé des interventions et le conseil de Ville à décider de retirer ce projet pour étude plus approfondie. Le même projet a été présenté à nouveau sans aucune modification en consultations publiques en octobre dernier et le comité a présenté cinq mémoires totalisant une bonne centaine de pages sur le sujet.

**Le Comité attend les recommandations qui seront faites aux élus au début de 2008, relativement à ce projet de règlement.**

## 2. Comité circulation

<b>Comité circulation</b>	
<b>Responsables</b>	M. Stéphane-Louis St-Laurent et M <sup>me</sup> Christiane Trudel, membres et responsables auprès du conseil de Quartier en 2007.
<b>Membres</b>	M <sup>me</sup> Sylvie Gélinas (Secteurs Dickson et Maguire) M <sup>me</sup> Lucie Lachance (Secteurs Dickson et Maguire) M <sup>me</sup> France Bouhours (Secteur Saint-Yves) M. Robert Houle (Secteur Saint-Yves) M. Lucien Pilote, Ing. (Secteur Maguire) M <sup>me</sup> Carole Lavoie (Secteur Maguire) M. Stéphane-Louis St-Laurent (membre du Conseil de Quartier)
<b>Mandat</b>	Le 13 février 2007, le conseil de quartier mandate Christiane Trudel pour former un comité de circulation à la suite des demandes de citoyens. Celui-ci a comme mandat d'être l'interface entre les citoyens et le conseil de quartier pour les aspects concernant l'ensemble des modes de déplacement (vitesse, circulation, stationnement, temps d'attente). Il doit notamment procéder à une analyse de la situation et faire des recommandations au conseil de quartier. Un autre membre, M. Stéphane-Louis St-Laurent, s'est ajouté au comité pour soutenir l'initiative.

### ***Priorités d'intervention***

Lors de la première réunion, le 20 février, les membres établissent des objectifs :

- Court terme : cueillette de données, échanges avec le comité, propositions de solutions immédiates aux problématiques de moindre complexité (ex. Dickson).
- Moyen terme : rencontrer les gens concernés par les grandes problématiques et tout ce qui demande plus de concertation et une vision plus globale.
- Long terme : voir plus loin; Que faire pour s'assurer une qualité de vie? Que voulons-nous pour notre quartier?

Trois secteurs prioritaires furent retenus afin de concentrer les activités du comité :

- 1) La rue Dickson;
- 2) La rue Maguire et ses environs;
- 3) Le secteur Saint-Yves.

## 1) La rue Dickson :

La problématique de la rue Dickson est liée à la circulation rapide sur cette rue et parce qu'elle est utilisée pour la circulation de transit pour ceux qui voulaient éviter un feu de circulation à l'intersection de Maguire et du boulevard Laurier. Une demande a été soumise à la Ville et des moyens ont été entrepris au printemps et à l'été 2007, tel que l'ajout de mobilier urbain installé pour l'été. Les citoyens de cette rue ont pu remarquer une amélioration notable par une réduction d'achalandage, notamment à la suite de l'ajout d'un virage protégé à gauche sur la rue Maguire en direction ouest sur le boulevard Laurier. De plus, une courte période de surveillance policière a donné de bons résultats sur la réduction de la vitesse à court terme.

### Recommandations

Une présence plus fréquente permettrait vraisemblablement de susciter un meilleur respect des limites. Il reste aussi à trouver une solution pour maintenant réduire la vitesse d'est en ouest – par exemple en interdisant le virage à droite sur la lumière rouge à l'intersection Laurier et du Père Vaultier, et surtout de remettre en place le mobilier urbain dès le printemps, sur une base récurrente. Il est aussi demandé d'installer un dos d'âne sur la rue Dickson pour agir comme incitatif permanent.

## 2) La rue Maguire et ses environs :

L'analyse de la problématique globale du secteur Maguire et Saint-Louis a permis d'identifier quatre principaux facteurs :

- la congestion, la présence de véhicules de transit et de livraison et le manque de stationnements sur la rue Maguire;
- la congestion et la gestion des virages à l'intersection du chemin Saint-Louis / Maguire;
- la congestion et la circulation de transit en provenance ou direction du boulevard Laurier;
- le développement des domaines conventuels.

### Recommandations

Compte tenu de la situation complexe qui touche ces artères collectives, le comité a présenté une étude exhaustive sur ces problématiques et leur contexte. Il a aussi proposé un plan intégré incluant des stratégies à *court, moyen et long termes*. Ces recommandations portent notamment sur :

#### A court terme :

- La largeur de rue minimale recommandée pour la fonction transit d'urgence (pompiers) pour la rue Maguire (sud de Laurier);
- La réglementation pour les livraisons par camion.

#### A long terme :

- Un système de sens uniques.

Le rapport détaillé sur la problématique globale du secteur Maguire et Saint-Louis préparé par le comité de circulation a été présenté, puis déposé officiellement, au conseil de quartier le jeudi 26 avril 2007.

### 3) Le secteur Saint-Yves :

La problématique de l'impact de la circulation des grandes artères sur les voies des secteurs résidentiels du quartier Saint-Yves est apparue comme le cas le plus criant, ayant même fait l'objet de plusieurs pétitions. Comme il est décrit à maintes reprises dans le plan d'action déposé le 25 avril 2007 par le comité de circulation, il est évident que l'augmentation de la circulation automobile sur les grandes artères de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery a des effets directs sur celle des secteurs résidentiels. L'exemple qui suit illustre l'impact constaté dans un de ces secteurs résidentiels, le quartier Saint-Yves, et démontre qu'il est déterminant, à partir du plan d'action global proposé, de permettre des pistes de solutions adaptées pour les cas particuliers.

En effet, la circulation dans le quartier Saint-Yves perturbe considérablement la quiétude des résidents et constitue même une menace à leur sécurité. Nous avons calculé que plus de 500 véhicules par jour circulent sur les rues Triquet et Ménard aux heures de pointe, matin et soir, ce qui crée aussi des bouchons le matin sur Sauvé. Ce quartier, situé entre Jean-De Quen et Charles-Huot, qui a toujours eu une vocation résidentielle, est devenu une route de transit pour tous les automobilistes qui se cherchent une voie alternative au boulevard Laurier ou qui se cherchent un stationnement soit pour aller au CHUL ou avoir accès aux nouveaux édifices à bureaux qui se sont implantés sur le boulevard Laurier. De plus en plus de véhicules lourds empruntent aussi ces petites rues qui n'ont pas du tout été conçues pour accueillir une telle circulation.

Parmi les autres faits :

- La circulation est un flot continu toute la journée. La situation ne cesse de se dégrader. Le quartier Saint-Yves est pourtant une zone scolaire et a été reconnu aussi comme un corridor privilégié pour les cyclistes.
- Les piétons n'ont pas de trottoir pour assurer leur sécurité.
- Les cyclistes (souvent des enfants) doivent demeurer d'une extrême vigilance car ils doivent affronter une circulation de plus en plus agressive. Les résidents ont de plus en plus de difficulté à sortir leur propre véhicule de leur cour et le font à leur risque et péril.
- Les rues Ménard, Sauvé, Triquet, Lapointe et Jean-Brillant sont devenues des rues de transit alors que leur vocation a toujours été résidentielle.
- Le problème s'est aggravé au fil des ans avec la construction d'édifices en hauteur sur le boulevard Laurier, l'agrandissement du CHUL et l'ouverture controversée de la rue Sauvé sur Laurier. Une bonne partie de ce débordement dépend du fait que le service de circulation n'a pas trouvé de solution adaptée pour faire face à ce nouvel afflux sur le boulevard Laurier. La situation a aussi empiré depuis que la fluidité du boulevard Laurier a été réduite avec la multiplication des feux entre le CHUL et l'Université Laval.
- Le problème s'accroît avec le manque total de contrôle du stationnement sur rue. Ces rues sont encombrées, particulièrement la rue Jean-Brillant, (entre Jean De Quen et Allard) dont la largeur ne dépasse pas 27 pieds. Le stationnement sur cette rue est même autorisé en double la fin de semaine alors qu'il n'y a même pas de trottoirs.
- Le secteur Sauvé-Triquet est devenu particulièrement dangereux : la courbe Sauvé-Triquet doit absolument être sécurisée. Des mesures très strictes de contrôle de la vitesse et de stationnement devront être mises en vigueur pour éviter un accident grave.

#### Recommandations

À la suite à cette analyse approfondie, le comité de circulation recommande les mesures suivantes :

- Étendre à Saint-Yves la limite de vitesse de 30 km actuellement en vigueur dans le quartier Sillery;
- Fermer la rue Sauvé à la hauteur du boulevard Laurier;
- Interdire de tourner à droite vers Trique à l'intersection de Charles-Huot en direction sud, aux heures de pointe;
- Instaurer un sens unique sur Jean-Brillant en direction ouest, ou du moins s'assurer que ceux qui empruntent la rue Jean-Brillant derrière le CHUL seront obligés de tourner à droite ou à gauche sur Jean-De Quen;
- Limiter le stationnement sur Jean-Brillant à 30 minutes, mais d'un seul côté de la rue (en alternance 7 jours sur 7);
- Assurer la construction de trottoirs dans toutes les rues du quartier;
- Installer des dos d'âne sur Sauvé, Triquet, Lapointe et Ménard;
- Installer du mobilier urbain en milieu de rue pour inciter les automobilistes à ralentir;
- Revoir complètement le mode d'accès aux stationnements de la SSQ-Hydro-Québec pour éviter le débordement dans le quartier.

Jusqu'à présent, une consultation publique a eu lieu en juin 2007 pour amoindrir le problème de stationnement. Il reste encore quelques panneaux de stationnement à mettre en place et surtout une vigilance accrue pour le respect de ces derniers. Une deuxième consultation est prévue avec la Ville sur la problématique de l'augmentation du nombre de véhicules ainsi que de la vitesse dans le secteur.

## CONCLUSION

Les résidants du quartier tiennent à leur milieu de vie. Avec la croissance potentielle, il devient donc encore plus important que jamais que la Ville de Québec s'assure de ne permettre des projets de développements qu'après avoir eu la certitude que le secteur a la capacité d'intégrer de façon équilibrée les nouvelles infrastructures à celles existantes. Il est nécessaire que la Ville de Québec obtienne l'aval des citoyens et citoyennes du quartier pour le développement de ces projets et ainsi ne pas mettre en péril cette qualité de vie si difficile à atteindre et à maintenir.

Malheureusement, c'est ce qui s'est produit dans le secteur Saint-Yves; il en a perdu sa vocation de quartier résidentiel. Dans ce cas particulier, on aurait dû introduire au préalable des mesures préventives, comme la fermeture d'accès (Sauvé), la réduction de la vitesse, les interdictions de tourner à gauche/droite, les sens uniques à contre sens du trafic de pointe, les interdictions de stationner et l'addition de trottoirs pour assurer la sécurité des écoliers, etc.

Nous sommes convaincus qu'à la suite à cette expérience, la Ville appuiera ses citoyens du quartier Sainte-Foy–Sillery afin qu'une telle situation ne puisse se répéter. Nous sommes tous d'accord sur le fait que les mesures qui seront prises doivent préserver les droits à la sécurité et à la qualité de vie des résidants, et que seul un développement équilibré peut en être garant.

Par conséquent, dans une vision proactive pour le développement futur de tout autre grand projet d'immobilisation dans le secteur – et comme on ne soumet évidemment pas ce genre de projet sans que des études techniques et financières très détaillées aient été réalisées – le comité demande la collaboration de la Ville afin que **toute** l'information relative à ces projets soit systématiquement rendue publique et acheminée aux divers comités de citoyens concernés, pour que la population touchée puisse en évaluer l'impact sur son quotidien, collaborer à leur amélioration et, au besoin, poursuivre la démarche par une consultation référendaire.

## 9. PARTICIPATION ET ÉTATS FINANCIERS

Le Conseil de quartier de Sillery est fier du déroulement des séances tenues au cours de l'année 2007 et de la participation des citoyens et citoyennes. Le taux de participation du public a d'ailleurs été de neuf (9) résidants par séance, en moyenne.

En 2007, le Conseil de quartier de Sillery a reçu une subvention de la Ville de Québec de 3500 \$ : 1500 \$ pour couvrir les frais de fonctionnement (envois postaux, photocopies, etc.), 1700 \$ pour la réalisation de l'exposition *D'une église à l'autre* et 300 \$ pour l'organisation d'une conférence sur les propriétés conventuelles de Sillery.

Au 31 décembre 2007, le conseil de quartier dispose d'un actif de 1 773 \$.

Voir les états financiers en annexe.

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 DÉCEMBRE 2007**

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
<b>Rapport du vérificateur .....</b>	<b>1</b>
<b>États financiers</b>	
Bilan .....	3
État des produits et charges et de l'évolution de l'actif net .....	4
<b>Notes afférentes aux états financiers .....</b>	<b>6</b>

## **RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Aux membres de  
Le Conseil de quartier de Sillery,

J'ai vérifié le bilan de Le Conseil de quartier de Sillery au 31 décembre 2007, et les états de l'évolution de l'actif net et des produits et charges de l'exercice financier terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Le Conseil de quartier de Sillery. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Le Conseil de quartier de Sillery au 31 décembre 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie de l'exercice financier terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général de la Ville de Québec,

Lambert Legaré, FCA

Québec, le 29 février 2008

## **ÉTATS FINANCIERS**

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY**

**BILAN**

**AU 31 DÉCEMBRE 2007**

**ACTIF**

	<b>2007</b>	<b>2006</b>
	\$	\$
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	<b><u>1 773</u></b>	<b><u>1 029</u></b>

**PASSIF ET ACTIF NET**

<b>Passif à court terme</b>		
Créditeur	60	64
 <b>Actif net</b>		
Non grevé d'affectation	<u>1 713</u>	<u>965</u>
	<b><u>1 773</u></b>	<b><u>1 029</u></b>

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du Conseil de quartier

---

---

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY**

**ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

**DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007**

	2007	2006
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions - Ville de Québec		
Fonctionnement	1 500	1 500
Projet	<u>1 700</u>	<u>2 000</u>
	<u>3 200</u>	<u>3 500</u>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement	752	1 016
Projet	<u>1 700</u>	<u>2 611</u>
	<u>2 452</u>	<u>3 627</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	748	(127)
<b>Actif net non affecté au début de l'exercice</b>	<u>965</u>	<u>1 092</u>
<b>Actif net affecté à la fin de l'exercice</b>	<b><u>1 713</u></b>	<b><u>965</u></b>

Voir les notes afférentes aux états financiers

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2007**

**Note 1 Statut et nature des activités**

L'Inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 17 décembre 2004, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom de: LE CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY.

Le Conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal de la Ville doit consulter le Conseil de quartier dans les matières indiquées à la Politique de consultation publique adoptée par le conseil de la Ville.

**Note 2 État des flux de trésorerie**

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté puisqu'il ne fournirait pas d'information supplémentaire utile.